

**Zeitschrift:** Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses

**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

**Band:** 20 (1944)

**Heft:** 1

  

**Bibliographie:** Bibliographie

**Autor:** P.-E.Sch.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BIBLIOGRAPHIE

Betty LUGRIN. — *La Bibliothèque de MM. les Etudiants de l'Académie de Lausanne*. (Etudes et documents pour servir à l'Histoire de l'Université de Lausanne, fasc. 1.) Lausanne, F. Rouge, 1943.

M<sup>lle</sup> Lugin a consacré un beau volume de 150 pages à la Bibliothèque des étudiants de Lausanne. Cet ouvrage très bien documenté, en grande partie à des sources manuscrites, avait été présenté comme travail de diplôme à l'Ecole de Bibliothécaires de Genève. L'auteur y fait un historique du Corps des étudiants, qui date du XVII<sup>e</sup> siècle. Un des premiers soins de ce Corps fut de procurer des livres à ses membres. La bibliothèque devint ensuite sa principale préoccupation. Les fonds provenaient d'amendes imposées aux jeunes élèves, de contributions fixes auxquelles ils s'étaient eux-mêmes assujettis et d'autres versements volontaires. Le zèle se révéla considérable. Les étudiants s'ingéniaient à trouver les sommes nécessaires, renonçant même, à partir de 1741, à des voyages d'études à l'étranger qui leur étaient offerts, pour pouvoir acquérir des livres. Ils géraient eux-mêmes la bibliothèque d'une façon désintéressée.

L'étude de M<sup>lle</sup> Lugin révèle les obstacles considérables rencontrés par les étudiants : il devenait toujours plus difficile de se procurer des fonds suffisants, d'organiser le prêt sans bibliothécaires de profession ; le règlement de 1733 était sans cesse modifié, sans qu'on parvint à éviter de fréquents désordres.

A force d'énergie et de sacrifices, les étudiants étaient parvenus à se créer une bibliothèque qui eut sa période la plus utile au XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois la tâche finit par devenir très supérieure à leurs forces. Le nombre toujours croissant des publications scientifiques et littéraires ne permettait plus de les acquérir, de les cataloguer et d'en contrôler le prêt. La création de l'Université en 1890 puis des bibliothèques de facultés mit heureusement fin aux efforts devenus inutiles. La Bibliothèque des étudiants n'étant plus fréquentée fut finalement supprimée. Les volumes (environ 9000) ont été répartis, en 1933 et en 1940, entre les facultés. Le solde fut remis à la Bibliothèque cantonale.

P.-E. SCH.